



Ouagadougou, le

30 AOÛT 2023

N°2023 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis au **concours d'entrée dans les écoles sous régionales de statistique et de démographie** au titre de l'année académique **2023-2024**, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : **www.campusfaso.bf**.

Le nombre de bourses disponibles est de **douze (12)**

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées ;
- chaque candidat recevra un mail de confirmation après avoir soumis sa candidature avec succès. **Rassurez-vous d'avoir reçu ce mail de confirmation.**

Les écoles concernées sont :

- l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE) de Dakar au Sénégal ;
- l'Institut Sous Régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) à Yaoundé au Cameroun ;
- l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) à Abidjan en Côte d'Ivoire ;
- l'École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM) à Cotonou au Bénin ;
- l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) à Yaoundé au Cameroun.

1- Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être admis au concours d'entrée dans lesdites écoles.

2- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

• ***Pour les candidats admis au concours niveau baccalauréat***

- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat ;
- les photocopies légalisées de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du baccalauréat.

• ***Pour les candidats admis au concours niveau Bac + 2***

- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat ;
- les photocopies légalisées de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des quatre semestres du niveau Bac+2.

• ***Pour les candidats admis au concours avec la licence***

- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;

- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des six (06) semestres de la licence.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB composé de :

- les photocopies légalisées des pièces jointes sur la plateforme ;
- un certificat médical datant de moins de trois (3) mois ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **lundi 28 août au vendredi 08 septembre 2023 à 23heures 59 minutes** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

- ***tout dossier incomplet sera jugé irrecevable administrativement ;***
- ***toutes les pièces à légaliser doivent être obligatoirement légalisées ; tout dossier ne remplissant pas cette condition ne sera pas examiné.***
- ***les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles.***

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques